

I. Un fonctionnement quasiment identique à l'été 2022

3 employés à plein temps sur 40 jours (durée d'exploitation identique à l'été 2022) : du 10/07/23 au 18/08/23.

Horaires : 6h30 – 9h30 en Haute Vallée / 9h30-13h30 à Roubion

Travail des agents tantôt 5j/7, tantôt 6j/7 avec une fois dans l'été 3 jours de congés successifs.

- Fonctionnent identique à Laval :

Parkings payants de 7h à 9h

Un en poste pour faire payer au bout de la route de Fontcouverte (à côté des WC secs) et un autre qui place les voitures à Laval.



Photo 1 et 2 : Juliette au péage du parking à Fontcouverte



Photos 2 et 3 : Arrêt des navettes à Laval et Fontcouverte

- Fonctionnement identique à Roubion :

Accueil des véhicules à partir de 9h30 environ. Placement des voitures, ouverture/fermeture des parkings, réponses aux demandes touristiques, nettoyage des WC, veille du zonage des places sur le parking.



Photo 4 : Parking de Roubion vue du dessus



Photo 5 : Barrières d'accueil à Roubion

- Ce qui a changé par rapport à l'été 2022 :

- Pas de présence de l'OTHV à Roubion

- Un des employés de Haute Vallée (Simon) a effectué 11 jours de travail en Vallée Étroite. Il assurait une présence nécessaire puisque le poste vacant de l'été 2022 en Vallée Étroite n'a pas été pourvu. Il était donc présent les week-ends de juillet et les jours de congés des 2 agents en Vallée Étroite en juillet, jusqu'à l'arrivée du 3^{ème} agent à temps plein en Vallée Étroite en août.

II. Un profil d'employés idéal : les étudiants !

Les 3 employés présents sont étudiants, ils ne connaissaient pas Névache. La formation instaurée en début de saison, partagée avec tous les acteurs du tourisme de Névache (Resalp, CCB, OTHV) a donc été primordiale pour prendre connaissance du village et de l'organisation estivale des flux touristiques.

La difficulté réside toujours au même point : le logement. Un employé a dormi sous tente au camping, 2 employés en couple, ont logé au local de « la douane ».

III. Statistiques et fréquentations

1. Recettes et fréquentations à Laval

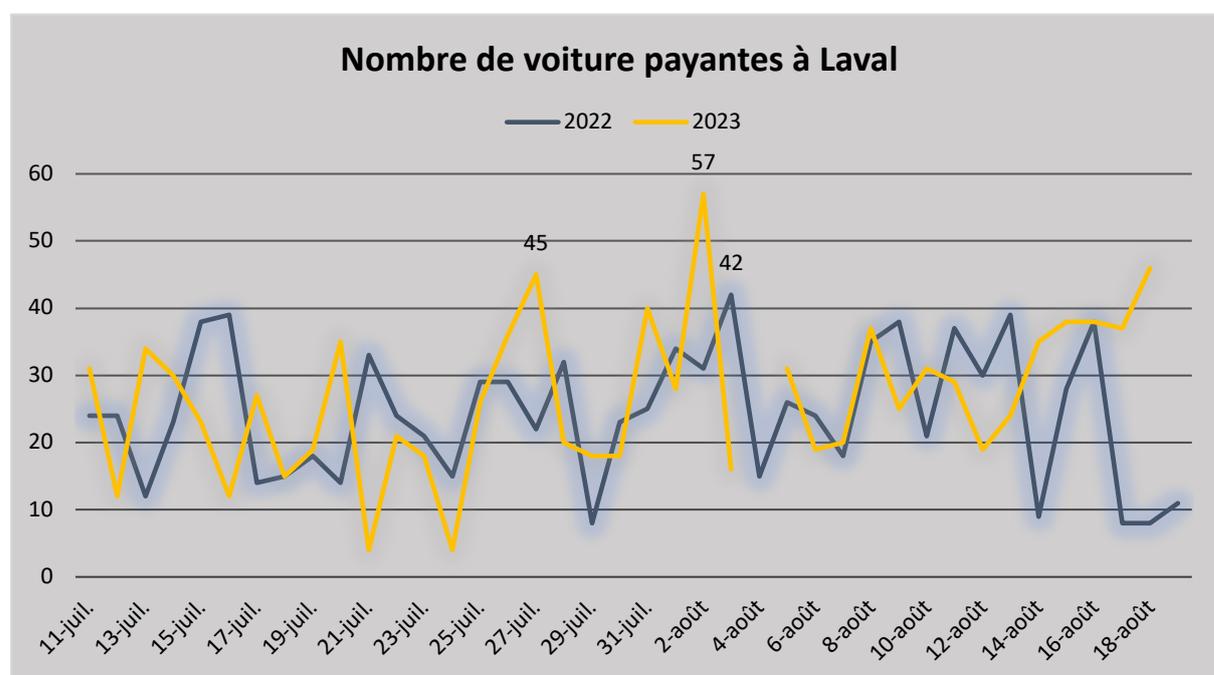
Recette estivale 2023 : 11 520€ (rappel recettes 2022 : 10 420€ sur 40 jours également)

Recette moyenne : 288€ / jour (260€ / jour l'été 2022)

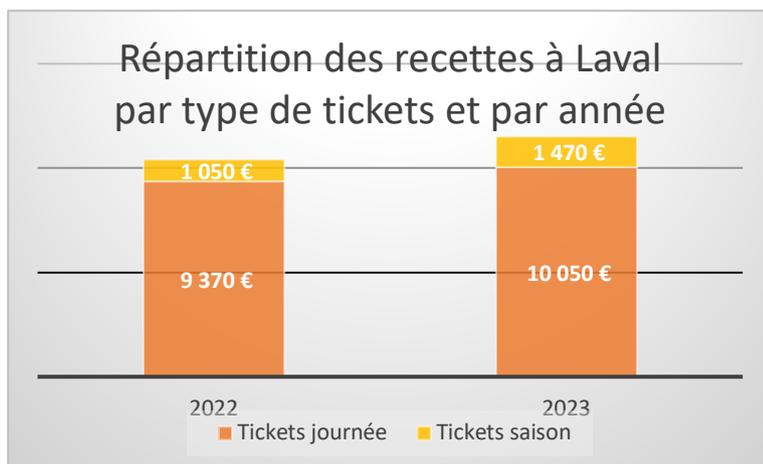
Recette maximum : 590€ le 02/08/23 avec 57 tickets (460€ le 03/08/22 avec 42 tickets)

Recette minimum : 0€ le 04/08/23 jour où ils ont perdu la sacoche d'argent avec le fond de caisse, (sacoche retrouvée déposée à l'OTHV !). Si l'on exclue cet écart, le jour minimum de recette était le 21/07/23 jour légèrement nuageux le matin mais également jour du marché des artisans à Ville Basse ; avec 40€ de recettes).

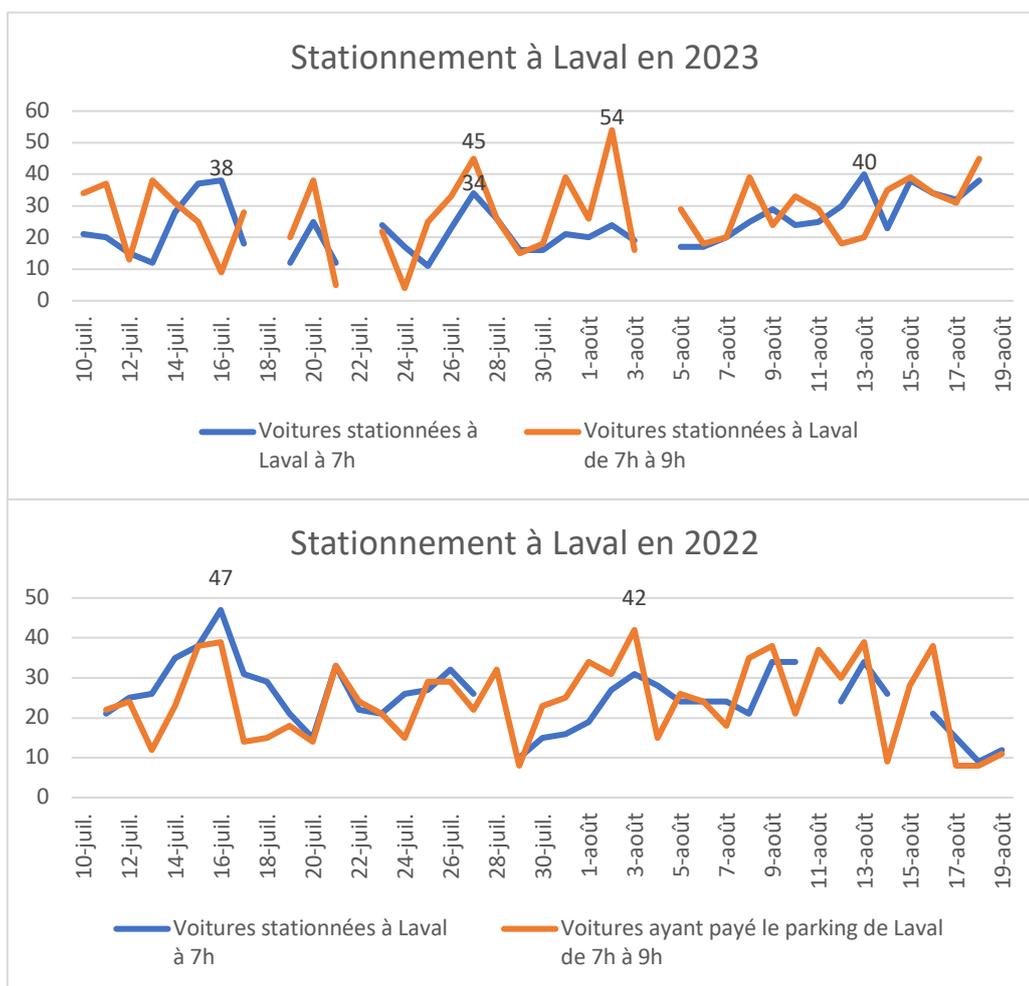
Si les recettes ont un compte juste, le décompte des voitures garées sur le parking peut comporter des erreurs de saisies, de comptage voire même manquer. Ainsi, le comptage des voitures à Roubion à 9h30 a parfois été oublié ou n'a pas pu être réalisé aux vues de la forte fréquentation de voitures arrivants en même temps que les agents.



La répartition des tickets journées et saison reste identique avec environ 87% des recettes effectuées avec des tickets journées et 13% avec des tickets saison en 2023. Cette part s'élevait à 90% de tickets journées et 10% de tickets saison en 2022.



En moyenne 21 voitures sont déjà stationnées à Laval à l'arrivée des agents à 7h, cette moyenne était de 24 en 2022. Le maximum a été de 40 voitures déjà stationnées, il était de 47 en 2022. Pour rappel le parking a une capacité d'accueil de 80/85 voitures. Il pourrait en accueillir un peu plus (environ 90/95) si l'espace de stationnement était maximisé par tous les utilisateurs.



Nota bene : en 2022 nous n'avons pas comptabilisé le nombre de voitures stationnées à Laval de 7h à 9h, ce graphique indique le nombre de voitures s'étant acquittées d'un ticket, cela exclu donc les voitures garées avec un ticket saison déjà acheté.

Le parking de Laval a été complet à 4 reprises durant l'été :

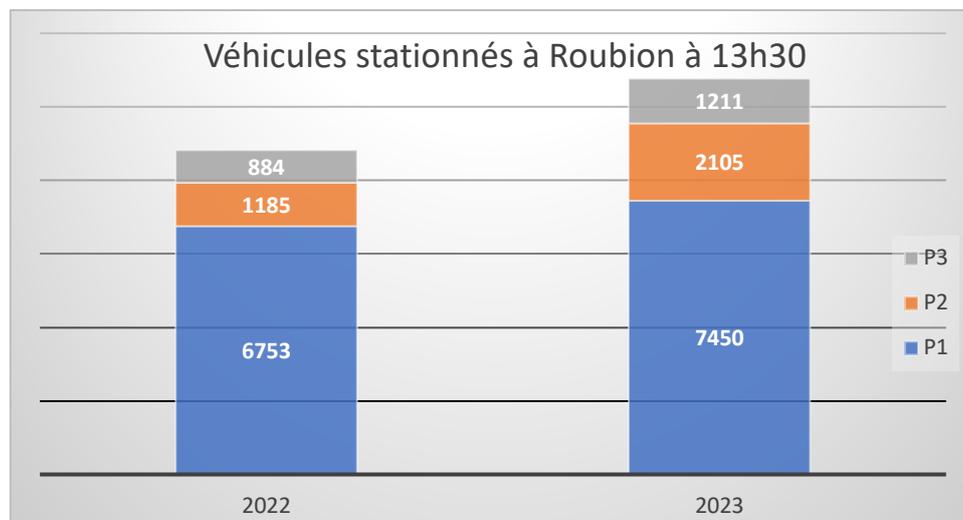
- le 27 juillet à 8h55, aucune voiture n'a été refusée,
- le 02 août à 8h30 avec refus de 5 voitures,
- le 15 août à 8h45 sans refus de véhicule,
- le 18 août à 8h50 avec 2 voitures refusées.

Pour mémoire, il n'avait été complet qu'une fois lors de la saison estivale 2022.

2. Fréquentation à Roubion

À Roubion en 2023 c'est en moyenne 129 voitures déjà stationnées à l'arrivée des agents à 9h30, 115 en 2022. Au maximum ils ont constaté 223 voitures le 15 juillet 2023, 221 en le 10 août 2022. Certaines données sont manquantes sur ces comptages notamment le 19 juillet 2023, les 2 et 10 août 2023, les agents ayant privilégié l'accueil des arrivants plutôt que le comptage, une valeur importante aurait sans doute pu être constatée ces jours-là.

Nous avons procédé à un comptage par jour à 13h30 (les véhicules garés 2 jours d'affilées sont donc comptés 2 fois, les véhicules garés l'après-midi ne sont pas comptés, les jours de fortes affluences cités ci-avant ne sont pas renseignés), **au total 10 766 véhicules se sont garés à Roubion**. La moyenne est de 269 véhicules, avec un maximum de 438 véhicules comptés à 13h30 le 8 août 2023. Le compte était de 8252 véhicules pour l'été 2022, soit une moyenne de 241 par jour, un maximum de 484 le 16 août 2022.



Nota bene : P1 = Parking 1 jour ; P2 = Parking multi-jours ; P3 = Parking 1 jour quand P1 plein

Sur les 40 jours d'exploitations on compte 27 jours de franc soleil, 1 jour de soleil et pluie (quand le temps ne sait plus !), 7 jours de nuageux ou voilés, 2 jours de pluie, et 3 jours de fort vent frais.

On notera enfin quelques éléments ayant influencés la fréquentation et l'exploitation :

- La fermeture de route le 6 août pour le marathon de la Clarée.
- La barrière de Ville Haute cassée en panne 6 jours du 14 juillet au 20 juillet, avec la présence des agents ces matins là de 9h/9h30 à 13h.
- Les fermetures de route du Briançonnais le 15 août pour l'Embrunman.

IV. Bilan de Neïs

Cet été en Haute Vallée a été bien moins chronophage pour moi que l'été passé. Les agents ont fait preuve d'une **grande autonomie** et il n'y a pas eu de formation d'agent à faire en cours de saison. Juliette, Antonin et Simon étaient professionnels, accueillants et souriants.

Le peu de jours de pluie a permis aux employés d'assurer leur poste quotidiennement. J'avais une liste de petits travaux à faire en cas de faible affluence et/ou de jours de pluie, qui n'a pu être réalisée. En effet, je n'étais pas présente lors de la seule journée concernée. Il serait judicieux de leur montrer ces tâches en début de saison afin qu'ils puissent s'y orienter de manière autonome avant mon arrivée ou en dehors de mes jours de travail.

Les **modifications de planning pour que Simon puisse aller en Vallée Étroite** ont permis de combiner les besoins en poste des deux vallées, c'était pertinent. Moins habitué à ce poste, il était de fait moins efficace mais sa présence était tout de même bénéfique.

Ce choix a été opéré suite aux **difficultés d'embauche**, constat désormais annuel. Si le format mi-juillet-mi-août semble pertinent pour viser des étudiants, **le logement reste une problématique**.

L'accès à une **machine à laver** paraît primordial pour les employés. Une telle installation au camping aurait toute sa pertinence.

Je note par ailleurs que **l'embauche des salariés 2 jours avant le début des navettes et 1 jour après la fin me paraît obligatoire l'été prochain**. Cela permettra que les agents installent eux-mêmes le parking à Roubion (totalement assuré par Gautier cette année – plus de 2 jours de travail) et les barrières des navettes en Haute Vallée le premier jour), on procèdera à leur formation commune et respectives le lendemain. En fin d'été, les agents pourraient démonter le parking de Roubion et ranger toutes les barrières et toiles dès le lendemain de la fin des navettes. Cela éviterait que le matériel reste tout un week-end en donnant de mauvaises informations aux touristes, tout en soulageant les services techniques et les conseillers municipaux de cette tâche.

On peut remercier chaleureusement **remercier Arnaud Monnet et la chévrerie de Plampinet** pour avoir effectué la fauche des parkings de Roubion.

Concernant le matériel : on se réjouit de ne **pas avoir eu de vol** de panneau cet été. On notera **l'importance d'un véhicule à disposition** les matins de 6h30 à 9h30 durant toute la durée du dispositif, cette décision doit être prise dès l'annonce des offres d'emploi (en fin d'hiver) afin que la nécessité (ou non) d'un véhicule personnel soit indiquée sur les offres, ainsi que la valeur de l'indemnisation.

Comme proposé par les employés, j'ai bien entendu l'idée d'envoyer un condensé de la formation commune en format JPEG afin que les infos primordiales (départs randonnées, horaires navettes) soient accessibles sur leur téléphone plutôt que dans le livret.

J'ajoute que **le confort des employés sur le parking de Roubion reste faible** : pas d'ombre malgré un parasol à leur disposition, Juliette a d'ailleurs pris un coup de chaleur un midi caniculaire. Heureusement pour elle/eux : mon bureau est au frais ! Couplé à de la poussière qui vole à chaque passage, il faut avoir conscience de cette pénibilité.

V. Le budget fonctionnement alloué aux parkings de Laval et Roubion

Vous trouverez ci-dessous une extraction du budget 2023 relevant les frais directs du fonctionnement des parkings de Laval et Roubion. Ceci ne prend donc pas en compte les frais indirects comme le temps de travail des services techniques, celui du régisseur, de management, de secrétariat, ou encore les habillement utilisé hiver/été notamment.

Recettes		Dépenses	
Parking HV (10/07 au 18/08) à 10€ / jour	11 520,00 €	Salaires Haute Vallée (3 ETP)	12 465,00 €
		Frais bancaires	11,61 €
		Essence + tickets (100€)	343,00 €
TOTAL (+1100 €/2022)	11 520,00 €	TOTAL (+1599.74€/2022)	12 819,61 €
		Résultat	- 1 299,61 €

Conclusion :

Cette seconde année conforte nos décisions d'avoir instauré ce dispositif. On notera un revenu légèrement plus important, malgré quelques points toujours à améliorer.

Précisons une nouvelle fois que le flux touristique à Laval début juillet et fin août reste très intense et qu'il serait bon de prolonger le dispositif quitte à l'alléger (moins de navettes, moins d'agents au barrage et à l'accueil, plus de parkings payants à Laval).